



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué Journée nationale du 8 mai 2020 relative à la commémoration de la victoire de 1945

Mise à jour : 20/04/2020

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, indique que les cérémonies du 8 mai 2020 se dérouleront selon les modalités suivantes :

- Une cérémonie, présidée par le Président de la République, aura lieu le matin à Paris, à l'Arc de triomphe, en présence d'un nombre restreint d'autorités civiles et militaires. Cette cérémonie nationale ne sera pas ouverte au public mais sera retransmise en direct à la télévision.
- Dans l'ensemble des départements ainsi que dans les territoires d'outre-mer, les Préfets et Hauts-Commissaires organiseront une cérémonie au monument aux morts de la commune chef-lieu dans un format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public.
- Dans les communes, les maires pourront organiser, en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, un dépôt de gerbe au monument aux morts. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public.
- Afin de manifester leur participation à cette journée nationale, le Président de la République demande aux Françaises et aux Français qui le souhaitent de pavoiser leur balcon aux couleurs nationales.

Contacts presse :

Cabinet de la secrétaire d'État

auprès de la ministre des armées

Tél : 06 46 01 09 82

agathe.rosa@intradef.gouv.fr

DICoD

Centre de presse

Tél. : 09 88 67 33 33

presse@dicod.fr



Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : YD/AC 84/20

MESSAGE de l'UFAC du 8 MAI 2020

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.

La FRANCE célèbre aujourd'hui le 75^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 qui mettait fin, sur notre continent, à la Seconde Guerre mondiale.

Le 8 Mai 1945, l'Allemagne hitlérienne capitulait sans condition ; c'était la victoire totale mais aussi l'heure des tristes bilans et des terribles statistiques. Près de 50 millions de victimes militaires et civiles ; 10 millions avaient péri dans les camps d'extermination et de concentration dont l'horreur en était révélée au monde.

Le 8 Mai 1945, à Berlin, le commandant en chef de la Première Armée française, le général d'Armée Jean de Lattre de Tassigny, représentant la France, signait, avec les représentants des pays alliés – Angleterre, Etats-Unis, Union Soviétique - l'acte solennel de reddition inconditionnelle de l'Armée allemande hitlérienne.

Pour le général Jean de Lattre de Tassigny, cette victoire du 8 mai 1945 marquait pour la France, le terme de ses souffrances, le retour de son prestige, le triomphe de son idéal. Occupée, meurtrie, pillée, la France avait vu les meilleurs de ses fils emprisonnés, torturés et abattus. La victoire dissipait son cauchemar. Par l'héroïsme de son Armée victorieuse aux côtés de ses alliés, la France prouvait au monde qu'elle n'avait rien perdu de sa grandeur. La victoire la retrouvait fidèle à ses traditions séculaires pour la sauvegarde de la liberté et de la dignité humaines.

C'était également le triomphe de la Résistance et des Forces Française Libres avec la Deuxième Division blindée du général Philippe Leclerc. Elles avaient libéré Paris puis accompli le serment de Koufra du 2 mars 1941 en faisant flotter le drapeau français sur la cathédrale de Strasbourg avant de terminer leur épopée guerrière à Berchtesgaden.

En ce 75^e anniversaire, honorons la mémoire de tous nos morts : soldats, aviateurs, marins, résistants, déportés, fusillés, massacrés, prisonniers, pour leur courage, leur esprit de sacrifice, leur sens du devoir et de leur engagement.

En ce jour de recueillement, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) tient à rappeler le bel hommage que leur rendit le général de Gaulle lorsqu'il prononça, en évoquant leur sacrifice, cette épitaphe : "En rendant le dernier soupir, vous avez dit "Vive la France" ! Dormez en paix, la France vivra, parce que vous avez su mourir pour Elle".

Vive la République !

Vive la France !

oOo

07.04.20